



Crécy-la-Chapelle, le 11 février 2026

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs,

Je vous informe que le Conseil Municipal se réunira le :

**MERCREDI 18 FÉVRIER 2026 à 19 HEURES
SALLE ALTMANN**

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Enonciation des pouvoirs
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 03 décembre 2025
- Présentation de l'état des indemnités versées aux élus pour l'année 2025

I. RESSOURCES HUMAINES

1. Convention avec le centre de gestion de Seine et Marne – médecine professionnelle et préventive
2. Création de trois postes d'adjoints techniques non permanents pour accroissement temporaire d'activité

II. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

3. Autorisation donnée à Madame la Maire de solliciter une demande de subvention auprès de la Région d'Ile-de-France au titre de l'aide aux projets œuvrant à la valorisation du patrimoine
4. Autorisation donnée à Madame la Maire pour la signature de la convention d'adhésion à la centrale d'achat régionale

III. ENFANCE-SCOLARITÉ

5. Reversement de l'accompagnement financier Service Public Petite Enfance (SPPE) à l'Agglomération Coulommiers Pays de Brie

IV. TRAVAUX-VOIRIE

6. Autorisation donnée à Madame la Maire de solliciter une demande de subvention DETR/DSIL auprès de l'Etat pour l'année 2026
7. Autorisation donnée à Madame la Maire de solliciter une demande de subvention auprès de la Région d'Ile-de-France pour le remplacement des fenêtres de la bibliothèque
8. Délégation de travaux d'éclairage public au SDESM – Programme 2026

V. URBANISME

9. Délibération rectificative n° 32/2025 relative à la durée du bail rural et à la précision de la catégorie de terres – bail rural conclu au profit de la SCEA ferme du bias – parcelle cadastrée section 092 ZH 46
10. Engagement d'une procédure d'expropriation pour l'acquisition des parcelles cadastrées section A n° 203 et A n° 204, sises 16 avenue de Villiers, grevées d'un emplacement réservé dans le Plan Local d'Urbanisme
11. Avenant n°1 à la convention d'intervention foncière conclue entre la commune de Crécy-la-Chapelle et l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France

VI. DÉCISIONS DU MAIRE

12. Relevé des décisions signées par Madame la Maire

VII. QUESTIONS DIVERSES

Je vous prie d'agrérer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Christine AUTENZIO
Maire.

Christine AUTENZIO,
Maire.

